

<https://www.snetap-fsu.fr/Fiches-de-service-22-janvier-2024-journee-nationale-d-interpellation-des-Draaf.html>



Fiches de service : 23 janvier 2024, journée nationale d'interpellation des DRAAF

- Nos Actions - Les Mobilisations - Fiche de service : non au hold-up ! -



Date de mise en ligne : mercredi 17 janvier 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/2024_01_23-85fd7.jpg

Marc Fesneau est reconduit comme Ministre de l'Agriculture. L'intersyndicale entend lui rappeler qu'un conflit social est toujours en cours dans l'Enseignement Agricole Public, conflit social auquel il lui revient de répondre autrement que par une fin de non recevoir abrupte et inacceptable.

Depuis septembre 2023, les personnels sont en effet victimes d'un hold-up sur leur fiche de service qui les obligent à travailler plus pour gagner autant.

L'intersyndicale de l'EAP appelle les personnels de l'EAP à se mobiliser en interpellant toutes les **DRAAF** de France le 23 janvier 2024 !

Après un rassemblement devant la **DGER**, le 14 novembre 2023, la mobilisation et le soutien de nombreux. ses parlementaires et une pétition signée par plus de 2000 agent-es sur 8000 enseignant-es et alors que se poursuit le boycott des instances dites de concertation, l'intersyndicale était reçue en audience par le Ministre le 9 janvier 2024. Elle a demandé le retrait de cette règle de gestion attentatoire aux conditions de travail et aux statuts des enseignant•es du Ministère de l'Agriculture ... et a minima un moratoire, lors de cet échange sur la feuille de route 2024 du Ministre de l'Agriculture pour l'enseignement agricole.

Il s'en est suivi un dialogue "social" animé entre l'intersyndicale et le ministre qui reste campé sur ses décisions.

L'intersyndicale constate l'incapacité du ministre et de ses services à pouvoir et vouloir justifier le fondement de cette règle. "Ni volonté politique ni recherche d'économie budgétaire", le ministre continue de nier les effets négatifs sur le temps de service et la fiche de paie des enseignant-es (perte de l'heure de première chaire, nécessité de faire plus de face-à-face élèves, de prendre une classe en plus...) alors que la DGER l'a elle-même écrit dans une note à l'attention des chefs d'établissements. Ce qu'elle n'assume pas ! Un comble !!

A bout d'arguments et/ou de capacité à justifier ce qui ne peut l'être, le ministre reconnaît une très mauvaise méthode en termes d'explication et d'appropriation à cette rentrée. Il confirme néanmoins la généralisation aux Bac pro renouvelés de cette mesure à la rentrée prochaine.

Le ministre a mis fin unilatéralement aux échanges, après un peu plus d'1h30 d'une réunion initialement prévue de 2 heures, se refusant à faire une once d'ouverture que ce soit, se contentant d'acter le fait que "nous n'étions pas d'accord" et confondant "dialogue social" et passage en force !

L'action déterminée des personnels et cette nouvelle mobilisation nationale du 23 janvier est donc une réponse à ce passage en force !

Pour les modalités de participation, contactez votre Secrétaire de Section locale

[Retrouvez ici tous nos articles sur la mobilisation contre le hold-up de Marc Fesneau](#)